



La séance est ouverte à 20H en présence de Monsieur Michel HURSON - Maire – Messieurs Guy COLLET et Michel HINCELIN adjoints au Maire et des conseillers municipaux – Mesdames Léna CHARPENTIER, Anne-Marie VASSELET, Claudine VAUGENOT et Messieurs Paul CHATEAUNEUF, Éric DAOUZE, Patrice HENRIONNET.

M. Jean-Michel PLOIX est excusé et donne son pouvoir à Guy COLLET.

Mme Léna CHARPENTIER est excusée et donne son pouvoir à Michel HURSON.

M. Laurent MICHEL est excusé

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 21 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

1) PACTE FINANCIER ET FISCAL POUR LA PERIODE 2021 – 2026 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT DIZIER DER & BLAISE

Monsieur Guy COLLET présente, de façon très explicite le pacte financier antérieur et le pacte financier et fiscal pour la période 2021 – 2026. On revient à un FPIC de droit commun. Après délibération, les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce nouveau pacte.

2) CONVENTION DE SERVITUDE ENTRE ENEDIS ET LA COLLECTIVITE

Une convention a été signée entre ENEDIS et la commune de Moëslains en 2012 pour l'implantation d'une canalisation souterraine sur une parcelle AA207 rue des Charmille (station de pompage). L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler cette convention et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à la servitude et ces suites.

3) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à une rupture conventionnelle d'un adjoint technique territorial à un poste de 18h/35h, le Maire propose à l'assemblée d'augmenter les heures de travail d'un adjoint technique titulaire déjà en poste à la commune (poste actuellement à 20h/35h). Pour ce faire, il a été décidé à l'unanimité :

- de supprimer 2 postes d'adjoint technique territorial (18h et 20h par semaine)
- de créer un nouveau poste d'adjoint technique territorial à 32h par semaine et ce à compter du 1^{er} mars 2022.

Le poste d'un adjoint d'animation pour l'école de Valcourt est actuellement de 21h30 par semaine et nécessite une augmentation des heures à 22h par semaine. Il est donc délibéré à l'unanimité de supprimer ce poste à 21h30 et d'en créer un à 22h et ce également à compter du 1^{er} mars 2022.

4) OUVERTURE DE CREDIT

Le Maire informe l'assemblée que des factures d'investissement seront certainement à régler avant le vote, en avril prochain, du budget de 2022. Pour effectuer leur règlement, les membres du conseil

municipal autorisent, à l'unanimité, le Maire à procéder au règlement de ces factures d'investissement.

5) TRAVAUX 2022

- Pour la chapelle Saint Aubin : 2022 sera une année durant laquelle des mesures seront effectuées par les entreprises INSTRUMENTURE, GINGER et l'agence BORTOLUSSI. On peut espérer au 4^{ème} trimestre 2022 avoir les données qui finaliseront l'avant-projet définitif.
- Il est nécessaire de changer 2 postes informatiques à la Mairie. Des devis sont en cours d'étude pour une inscription au budget 2022
- Rénovation de la Mairie : après une présentation du projet lors du dernier conseil et une visite approfondie des lieux par les membres du conseil, il est décidé d'affiner les données de ce projet, le cabinet d'architecte va être sollicité afin d'établir un devis détaillé des travaux à réaliser. Tout ceci pour planifier ce projet et programmer son financement sur 2023 et les années suivantes.

6) QUESTIONS DIVERSES

Des capteurs de CO2 ont été installés dans les salles de l'école primaire.

Fin de la séance 23h00

Le Maire
Michel HURSON

